

Programme des Nations Unies pour le développement

Pays : Djibouti

Descriptif de projet

Titre du projet : Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti dans le contexte de la crise de l'insécurité régionale

Produit(s) de l'UNDAF : Effet UNDAF 1.3 - Les opportunités de développement économique et de création d'emplois, au niveau national et local, sont élargies

Produit(s) escompté(s) du Programme de pays : Les perspectives de développement économique et de création d'emplois au niveau national et local sont élargies

Produit(s) escompté(s) : Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (ROME), jeunes sans qualification et jeunes diplômés formés en apprentissage et accroître l'emploi des jeunes à Djibouti

Partenaire d'exécution : Ministre du Travail, chargé de la Réforme de l'Administration

Parties responsables : Ministre du Travail, chargé de la Réforme de l'Administration

Brève description

Le PNUD contribue à travers ce projet à l'amplification de l'emploi des jeunes à Djibouti dans le contexte de la crise de l'insécurité régionale.

Un jeune Djiboutien recruté par le Groupe terroriste Al Shabaab a réalisé un attentat suicide dans la capitale en mai 2014. Afin d'éviter que d'avantage de jeunes soient négativement influencés par le discours extrémiste, le présent projet a pour objectif d'améliorer l'employabilité et la création d'opportunité d'emploi pour les jeunes Djiboutiens. Le projet agira dans la capitale et la région d'Obock.

La région d'Obock abrite un camp de réfugiés yéménites. Pour ce faire, le projet placera 140 jeunes en apprentissage dans des entreprises travaillant dans la capitale. Concernant la région d'Obock, les coopératives de pêche seront renforcées pour un développement de l'emploi dans le secteur primaire.

Période du programme : 12 mois

Principaux objectifs de résultats (Plan stratégique):
Lutte contre la Pauvreté

N° Award : 00094681

N° Projet : 00098769

Date de début : 18/03/2016

Date de fin : 19/03/2017

Date de la réunion PAC : 23/02/2016

Dispositions en matière de gestion : DIM

Budget AWP 1.000.000 USD

Total des ressources requises

Total des ressources attribuées :

- Régulier _____
- Autre :
 - Japan 1.000.000 USD
 - Donateur _____
 - Donateur _____
 - Gouvernement _____

Budget non financé : _____

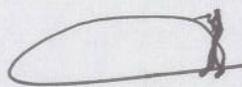
Contributions en nature

Noms

SE M. Abdi Houssein Ahmed

Ministre du Travail, chargé de la Réforme
de l'Administration

Signatures

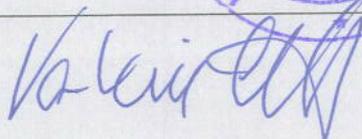


Date

24 MAR 2016

Mme Valerie Cliff

Représentant Résident PNUD



I- Contexte

27,7% des jeunes, de 16 à 24 ans, et 37,4% des jeunes, de 25 à 34 ans, ne sont occupés ni dans un emploi ni dans une école ni dans un centre de formation. Parmi les jeunes, de 16 à 34 ans, 41,3% n'ont aucune instruction, 22,5% ont été déscolarisés à partir du primaire, 30,9% ont un niveau secondaire et seulement 5% ont un niveau supérieur. Ainsi cette situation de chômage généralisée résulte principalement du manque d'instruction de la population.

Ce qui constitue un défi important en termes d'offre de formation adaptée aux capacités d'assimilation des jeunes non instruits. Pour ces jeunes qui n'ont aucune ou faible niveau d'instruction, le développement de l'apprentissage dans des métiers porteurs est indispensable pour leur permettre d'améliorer leur niveau d'employabilité avant qu'ils arrivent sur le marché de l'emploi. Plus de 1.600 jeunes étudiants diplômés chaque année de l'Université de Djibouti devient aussi des demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, la participation des femmes au marché du travail est relativement faible par rapport aux hommes quelle que soit la classe d'âge considérée. Dans la classe d'âge de 25-34 ans, le taux de participation au marché du travail est de 31,1% chez les femmes, contre 64,4% chez les hommes. Cette faible participation de la femme au marché du travail est liée à des pesanteurs socioculturelles, mais également au retard accusé par les femmes en matière d'éducation et de formation. Selon les résultats de l'EDAM3-2012, 60,5% des femmes adultes ne sont pas alphabétisées, contre 39,9% des hommes.

Le Gouvernement djiboutien est conscient de la situation et le chômage des jeunes est une priorité nationale. En 2014, grâce à l'appui du PNUD, le Gouvernement a élaboré et adopté une politique nationale de l'emploi des jeunes avec un plan d'action opérationnel. Il est perçu que la mise en œuvre effective de ce plan pluriannuel fournira une réponse adéquate au défi de la radicalisation de la jeunesse, la menace la plus importante pour la poursuite de la sécurité, la croissance et la stabilité de Djibouti. Le Gouvernement a priorisé la question du chômage en adoptant, en Août 2015, un nouveau plan national de cinq ans appelé SCAPE (Stratégie de Croissance accélérée pour la Promotion de l'Emploi).

Les possibilités d'emploi sont limitées pour les jeunes qui risquent de se trouver sur un terrain fertile pour la radicalisation des jeunes hommes et femmes. En effet, les liens géographiques et culturels très étroits avec la Somalie, qui accueille divers groupes d'islamistes radicaux, dont Al Shabaab menacent potentiellement les jeunes à Djibouti. En outre, Al Shabaab a désigné Djibouti comme cible en raison de la participation de son armée à l'AMISOM (Mission africaine en Somalie) et la présence des armées étrangères.

Djibouti est engagé à la sécurité sous-régionale, la stabilité et l'intégration économique, et, par exemple, contribue environ à 2.000 soldats à l'AMISOM en Somalie. Djibouti accueille un certain nombre de bases militaires étrangères, y compris les troupes en provenance du Japon (environ 150 soldats), la France, les Etats-Unis, et l'Opération ATALANTE, connu sous le nom de l'Union européenne sur les forces de la Marine pour la Somalie (EU-NAVFOR-ATALANTE). Cette dernière est une opération en cours contre la piraterie armée en mer au large de la Corne de l'Afrique et dans l'océan Indien occidental, premier du genre jamais entrepris par la force navale de l'Union Européenne dans la région.

Le 24 mai 2014, Al Shabbab a mis ses menaces à exécution en menant une attaque suicide contre un restaurant situé en plein centre de Djibouti ville et fréquenté par les expatriés. Outre les deux kamikazes, cette attaque a coûté la vie à une personne de nationalité turque et fait une quinzaine de blessés (français, allemand, etc.). Il est important de noter que l'une des deux personnes qui a mené l'attaque était de nationalité djiboutienne. Ainsi, force est de constater qu'Al Shabaab a réussi à recruter parmi la jeunesse Djiboutienne.

Par ailleurs, le Yémen connaît actuellement une guerre opposant les rebelles Houthis au Gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite et la coalition de pays arabes. Alors que Djibouti a étendu son soutien politique à la coalition menée par l'Arabie Saoudite, le pays ne participe pas militairement dans la guerre contre les Houthis. Plus de 23.000 personnes fuyant la guerre au Yémen sont hébergés à Djibouti dont 10.673 Yéménites. Les réfugiés Yéménites sont dans un camp localisé à Obock (partie nord du pays). Il est de grande incertitude pour confirmer la présence des membres d'Al-Qaida parmi ces réfugiés Yéménites. Cela peut représenter des risques supplémentaires pour le pays et pour la jeunesse djiboutienne désespérée en chômage.

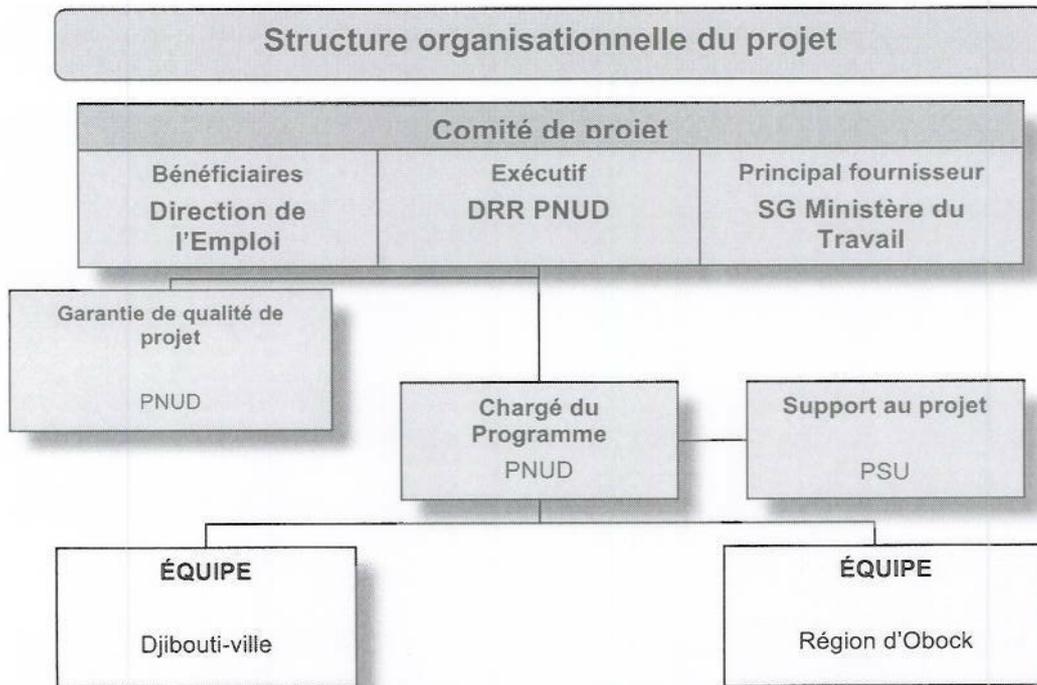
L'environnement devient de plus en plus favorable pour les jeunes vulnérables à la radicalisation qui se dirigent vers l'extrémisme violent. Des initiatives urgentes qui fournissent, à court et moyen termes, des alternatives à la jeunesse sont nécessaires pour contrer l'extrémisme violent. Le présent projet appuiera la dimension socio-économique qui permettra d'améliorer le bien-être et les moyens de subsistance des jeunes, ce qui réduit considérablement les risques élevés pour la radicalisation.

Produit 3 Apprentissage pour les jeunes sans qualifications Cibles - 50 jeunes filles non qualifiées formées à l'apprentissage - 50 jeunes garçons non qualifiés formés à l'apprentissage Résultat attendu Des jeunes sans qualification sont formés en apprentissage Indicateurs Nombre de jeunes sans qualification formés en apprentissage	3.1. Prime jeunes sans qualification	PNUD - CAU	PNUD	203 390 \$
	3.2. Équipements pour jeunes sans qualification	PNUD - CAU	PNUD	11 299 \$
	3.3. Formation	Chambre de Commerce	PNUD	16 949 \$
TOTAL				231 638 \$
Produit 4 Apprentissage pour les jeunes diplômés Cibles - 20 jeunes filles non qualifiées formées à l'apprentissage - 20 jeunes garçons non qualifiés formés à l'apprentissage Résultat attendu Des jeunes diplômés sont formés en apprentissage Indicateurs Nombre de jeunes diplômés formés en apprentissage	4.1. Prime jeunes diplômés	PNUD - CAU	PNUD	108 475 \$
	4.2. Formation	Chambre de Commerce	PNUD	5 650 \$
	TOTAL			

<p>Produit 5 Renforcement des capacités en pêche</p> <p>Cibles Les capacités de la pêche sont renforcées</p> <p>Résultat attendu Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti</p> <p>Indicateurs - Nombre de jeunes hommes et femmes formés et équipés - Coopérative d'Obock: 30 jeunes formés - Coopérative de Khor Angar: 20 jeunes formés - Coopérative de Dalay Af: 20 jeunes formés</p>	<p>4.1. Achât de 3 Bateaux de pêche de 7m équipés pour Coopérative Obock</p> <p>4.2. Achât de 3 Bateaux de pêche de 3-4m équipés pour Coopérative Angarou</p> <p>4.3. Achât de 3 Bateaux de pêche de 3-4m équipés pour Coopérative Dalay Af</p> <p>4.4. Équipements divers de pêche et panneaux solaire</p> <p>4.5. Achât de 3 Camions frigorifique 30-40m3 (volume utile)</p> <p>4.6. Formation aux techniques de séchage de poissons</p> <p>4.7. Formation en gestion de microentreprises de pêche</p> <p>4.8. Perdiem pour les apprenantes</p> <p>4.9. Consultation nationale</p>		PNUD - CAU	PNUD	<p>50 847 \$</p> <p>30 508 \$</p> <p>30 508 \$</p> <p>28 249 \$</p> <p>178 723 \$</p> <p>45 000 \$</p> <p>5 650 \$</p> <p>16 949 \$</p> <p>3 000 \$</p>
TOTAL					389 435 \$
Frais de gestion (GMS)					74 075 \$
TOTAUX					1 000 000 \$

III. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le projet sera exécuté selon la modalité DIM par le PNUD selon ses propres procédures de mise en œuvre. La durée du projet est en principe pour une année. L'organigramme ci-après présente les éléments du management du programme



Un Comité de Pilotage sera mis en place. Ce comité en partenariat avec le Ministère du Travail, chargé de la Réforme de l'Administration fournira l'orientation politique, la supervision et la coordination de l'ensemble du projet et prendra des décisions stratégiques pour influencer la direction et l'impact du projet. Le Comité de Pilotage sera convoqué au début de chaque année civile, pour approuver le plan de travail annuel et examiner les progrès de l'année précédente. Le CP sera présidé par le Représentant Résident Adjoint du PNUD. Le rôle de l'exécutif sera délégué à ce dernier. Le CP comprendra l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires. Il comporte les fonctions essentielles qui sont les suivantes :

L'Exécutif : Cette fonction sera assurée par le Ministère du Travail, chargé de la Réforme de l'Administration.

Principal fournisseur : Cette fonction sera assumée le Ministère du Travail, chargé de la Réforme de l'Administration.

Principal bénéficiaire : La Direction de l'Emploi sera le principal bénéficiaire du Projet.

Support au projet : Cette fonction sera assurée par le PNUD.

Garantie du projet : La fonction de Garantie est la responsabilité de chaque membre du comité de pilotage. Cette fonction soutient le Comité de Pilotage du projet et exécute des fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi. Pendant le processus de gestion d'un projet, cette fonction assure la gestion et l'achèvement des étapes importantes. Le PNUD nomme une personne pour effectuer ce suivi obligatoire.

Directeur du projet : Cette fonction sera assumée par un responsable de la gestion journalière du projet et des décisions pour le projet.

Audit

Le projet fera l'objet d'audit selon les règles et procédures du PNUD par Le Bureau de l'Audit et des Enquêtes (OAI) du PNUD.

Objectifs

La stratégie d'intervention du projet est tiré du plan d'action opérationnel de la politique nationale de l'emploi (PNE) de 2014 à 2024, officiellement adoptée par le Gouvernement en Décembre 2014. La contrepartie de ce projet au niveau du Gouvernement est l'Unité de coordination et d'animation (CAU) de la politique nationale de l'emploi. Cette Unité, placée sous le ministère du Travail, est créée par décret en Décembre 2014 et rassemble des membres des différents acteurs du marché du travail.

L'objectif principal du projet est d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes, âgés de 15 à 35, qui représentent plus de 74% de la population totale en République de Djibouti, où le taux de chômage est de 62,8% (EDAM 2012), le plus haut de toute catégorie dans le pays. Les jeunes femmes sont les plus touchées par le problème de l'emploi avec un taux de chômage de 65,6% (EDAM 2012).

L'objectif du projet est ainsi de créer des emplois pour les jeunes issus de milieux défavorisés pour les empêcher d'être sensible au message des extrémistes. Pour cela, le projet se déroulera en deux zones géographiques: Djibouti-ville et la région d'Obock.

Ciblage Géographiques

Djibouti-ville

L'augmentation des possibilités d'apprentissage et de formation est particulièrement urgente quand on sait que près d'un tiers des jeunes ne sont ni dans l'éducation ni dans un système de formation ni engagé dans un emploi. Le public cible est les jeunes chômeurs des quartiers pauvres de Djibouti-ville. Le projet cible les jeunes sans qualifications ou des diplômés touchés par le chômage. La liste de ces jeunes sera assurée par l'Agence nationale pour l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle (ANEFIP).

Pour ce faire, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce de Djibouti et l'Union des employeurs, le projet mettra les jeunes comme apprentis dans les entreprises pour une période de huit mois. Pendant cette période, le projet payera une prime mensuelle pour les jeunes et les équipera (si nécessaire). Si le travail nécessite un équipement de travail: (gants, équipement de soudage, des chaussures de sécurité ...), le projet fournira ces outils aux jeunes peu qualifiés et diplômés qui seront placés en apprentissage.

Avant d'être mis en apprentissage, les jeunes diplômés (et non qualifiés) recevront des cours de formations sur la façon de se comporter dans l'espace de travail. La notion de professionnalisme, d'intégrité et de respect de la hiérarchie sera enseignée aux jeunes apprentis. La Chambre de commerce dispensera ces sessions de formations.

Plaçant ces jeunes directement dans le monde du travail est une formidable opportunité qui leur offre une formation dans le domaine. Les jeunes seront exposés et immergés dans le marché du travail. Les jeunes seront formés dans diverses professions et travailleront directement avec des professionnels. Ces jeunes pourront s'adapter ainsi plus facilement dans le marché du travail.

Région Obock

En ce qui concerne la région d'Obock, il sera question de renforcer la capacité des pêcheurs. Trois sites ont été identifiés, la ville d'Obock, le village Khor Angar et Dalay Af. Dans chacun de ces villages, les pêcheurs sont organisés en coopérative de pêche.

La coopérative des pêcheurs dans la ville d'Obock a reçu le soutien matériel du Gouvernement du Japon. Ce projet vise à renforcer et à consolider le soutien du Gouvernement du Japon dans la ville d'Obock et d'étendre l'aide au village de Khor Angar et Dalay Af.

Selon la Politique nationale de l'emploi, l'objectif est de renforcer les activités génératrices de revenus au profit des populations vulnérables vivant dans les zones côtières de la région d'Obock qui est pleine de poissons. Ces coopératives souhaitent vendre leur poisson sur le marché de la capitale.

Pour ce faire, un soutien sera apporté aux coopératives de pêche. Plus précisément, ce soutien prendra la forme d'un soutien consultatif, la formation sur les techniques de pêche modernes et une formation en gestion de micro-entreprises de pêche.

En plus de ce soutien, l'équipement et les bateaux de pêche seront disponibles pour les coopératives. Enfin, un camion frigorifique sera fourni à chaque coopérative. Ces camions aideront à vendre des poissons capturés par les coopératives sur les marchés des villes de l'intérieur et dans la capitale. Avec ce projet, les coopératives de pêche pourront vendre leurs produits sur les différents marchés du pays. Cette activité génératrice de revenus va fortement faciliter la lutte contre la pauvreté. Pour faciliter la mobilité de l'Unité d'animation et de coordination, en particulier dans la région d'Obock, il est prévu d'acheter un véhicule tout terrain.

L'engagement des intervenants

Institutions

En ce qui concerne Djibouti-ville, l'acteur principal est la Chambre de commerce. Pour Obock, les principaux acteurs sont le Conseil régional, la Préfecture et le département des pêches de la Ministère de l'Agriculture. La politique nationale de l'emploi (PNE) a été élaborée de manière participative et tous les intervenants sont consultés. Étant donné que les activités de ce projet sont définies dans la PNE, les parties prenantes participeront à la réussite du projet.

Les bénéficiaires

Les jeunes apprentis de Djibouti-ville recevront une prime mensuelle. Cette prime sera la valeur de leurs activités pour les encourager à participer au projet. Les coopératives de pêche recevront du matériel de pêche et seront formées. Ainsi, ce soutien est de nature à les motiver à participer pleinement au projet.

Durabilité et élargissement

La politique nationale de l'emploi a prévu de placer 600 jeunes par an dans les entreprises. Ce projet vise à placer 140 jeunes en 8 mois. Par conséquent, le projet peut être étendu. La Chambre de Commerce de Djibouti reliera les jeunes dans l'apprentissage et le monde des affaires. Ce projet servira de pilote et d'autres bailleurs de fonds peuvent se rajouter.

D'autres bailleurs de fonds et leurs montants engagés (le cas échéant)

Au cours de la mise en œuvre, des synergies et la complémentarité seront recherchées avec l'USAID et d'autres donateurs intéressés par la promotion de la jeunesse et de l'emploi.

Visibilité

Le PNUD considère la visibilité comme un facteur très important dans la mise en œuvre du projet. Le projet utilisera différents supports de l'information et devra générer des produits. Plusieurs manifestations publiques seront organisées pendant la mise en œuvre. La télévision nationale djiboutienne et tous les médias dans le pays seront invités pour le lancement du projet.

La contribution du Japon sera mise en évidence dans tous les produits générés et tous les événements, y compris la communication des résultats sur une base trimestrielle, les examens annuels et d'autres événements spéciaux prévus. L'utilisation du drapeau et logos japonaise sera systématique à tous les événements et tous les produits de la connaissance.

Engagement avec la JICA et ONG japonaise (le cas échéant)

Le PNUD Djibouti engagera l'ambassade du Japon et la JICA locale durant l'exécution du projet, les visites de terrain et les activités de surveillance clés. Autant que possible, l'Ambassade du Japon à Djibouti sera invitée à participer à tout événement public organisé par le projet. Le bureau local de la JICA participera aux réunions du comité de pilotage du projet.

Autonomisation des femmes

Les femmes et plus particulièrement les jeunes femmes, de 16 à 35 ans, représenteront 50% des bénéficiaires du projet.

IV. CADRE DE SUIVI TRAVAIL ET DE L'ÉVALUATION

En accord avec les politiques et les procédures de programmation décrites dans le Manuel d'utilisateur du PNUD, la surveillance du projet sera mise en œuvre selon les étapes suivantes :

Au sein du cycle annuel

- **Progression.** Suite à la fréquence citée dans le plan de surveillance, les indicateurs de résultats seront collectés et analysés pour évaluer les progrès du projet dans la réalisation des résultats convenus. Les sources de données nationales devraient être utilisées autant que possible. Les bénéficiaires feront partie de la collecte régulière de données et l'évaluation des performances. Le PNUD Djibouti soumettra à l'ambassade du Japon un rapport de progrès trimestriel. Une évaluation finale sera effectuée par un évaluateur indépendant et sera partagée avec le donateur (Gouvernement du Japon, représentée par son ambassade à Djibouti) et le Gouvernement de Djibouti et tous les autres intervenants clés. Le délai de déclaration sera comme suit:
 - 30 Juin 2016: 1^{er} rapport trimestriel
 - 30 Septembre 2016: 2^{ème} rapport trimestriel
 - 31 Décembre 2016: 3^{ème} rapport trimestriel
 - 30 Mars 2017: Rapport annuel
 - 15 Mai 2017: Rapport d'évaluation indépendant
- **Surveiller et gérer les risques.** Sur la base de l'analyse de risque initial présenté, un journal des risques doit être maintenue activement, notamment en examinant l'environnement extérieur qui peut influencer sur la mise en œuvre du projet. Les mesures de gestion des risques seront identifiés et surveillés à l'aide d'un registre des risques. Cela comprend le suivi des mesures et des plans qui auraient pu être nécessaires selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Les vérifications seront effectuées conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer le risque financier.
- **Évaluer et apprendre.** Les évaluations sont menées en conformité avec le plan d'évaluation. Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons doivent être capturées et partagées. Si une évaluation de projet est nécessaire (par exemple, lorsque prescrit par les principes de partenariat, ou en raison de la complexité ou des aspects novateurs du projet), elle doit être menée en conformité avec le plan d'évaluation du projet.
- **Examiner et faire les corrections nécessaires.** La gestion de projet examinera les données recueillies sur une base régulière dans le cycle annuel, et apporter des corrections ponctuelles selon les besoins. La fréquence de l'examen dépend des besoins du projet, mais un examen interne des données de progression disponibles contre les indicateurs de résultats est nécessaire au moins chaque trimestre. Toutes les corrections de cours importantes qui nécessitent une décision du Conseil devraient être soulevées lors de la prochaine réunion du Conseil Projet.

Annuellement

- **Projet annuel Note de qualité.** Sur une base annuelle et à la fin du projet, la qualité du projet sera évaluée par l'évaluateur QA contre les critères de qualité définis dans le système d'assurance de la qualité des projets du PNUD. Tous les problèmes de qualité signalés par le processus doivent être adressés par la direction du projet.
- **Examen des projets annuel et rapport.** Le Conseil du projet tient une revue le projet au moins une fois par an pour évaluer la performance du projet et évaluer le plan de travail annuel pour l'année suivante. Un rapport annuel sera présenté au Conseil du projet pour révision, composé de données de progression montrant les résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels au niveau de la production, la notation de la qualité du projet, les mesures d'atténuation, et tout rapports d'évaluation ou d'examen préparés sur la période. Les problèmes de qualité ou la lenteur des progrès attendus devraient être discutés et les mesures de gestion pour résoudre les problèmes identifiés devront être mises en œuvre.

Fermeture

- A la fin du projet, le Conseil du projet tiendra une réunion de l'examen final du projet pour capturer les leçons apprises et discuter des possibilités de mise à l'échelle du projet.
- Pour les soldes de fonds à la fin du projet, le PNUD consultera le Gouvernement du Japon sur son utilisation.
- Un audit final sera effectué à la fin du projet et le rapport sera partagé avec le Gouvernement du Japon (représenté par son ambassade à Djibouti).

Gestion de la qualité pour les résultats des activités du projet

Le projet sera directement mis en œuvre par le PNUD (DEX) en conformité avec les procédures établies du PNUD. Le revenu d'intérêt devrait être traité conformément à l'accord Japon-PNUD sur les arrangements pour le revenu d'intérêt provenant du Fonds de partenariat Japon-PNUD.

Le PNUD soumettra une demande écrite au Gouvernement du Japon pour approbation préalable dans le cas où (1) l'extension du projet est nécessaire, et/ou (2) le redéploiement des fonds entre les composantes du budget des projets approuvés est nécessaire ou si plus de 20% d'augmentation ou de diminution est prévu.

PRODUIT 1 : Adéquation Emploi / Formation		
Résultat de l'activité 1	Élaboration d'un Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (ROME)	Date de début : début du 1 ^{er} trimestre Date de fin : fin du 4 ^{ème} trimestre
Objectif	Élaboration d'un Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (ROME)	
Description	Recrutement d'expert international pour la formulation du ROME	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?	Date de l'évaluation À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?
Acceptation du document par les partenaires	Appréciation des publications par les partenaires puis validation du ROME	4 ^{ème} trimestre

PRODUIT 2 : Développement d'initiatives spécifiques et adaptées de formation et d'apprentissage pour les jeunes sans qualification		
Résultat de l'activité 1	Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti	Date de début : début du 1 ^{er} trimestre Date de fin : fin du 4 ^{ème} trimestre
Objectif	Formation en apprentissage de jeunes non qualifiés	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les jeunes à placer en apprentissage - Prospector et sélectionner les entreprises et les ateliers susceptibles d'accueillir des jeunes apprentis - Organiser et financer l'apprentissage des jeunes placés dans les entreprises et les ateliers - Mettre le matériel à la disposition des jeunes sans qualification 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?	Date de l'évaluation À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?
Nombre de jeunes filles et garçons sans qualification formés en apprentissage	Rapport final (50 jeunes filles non qualifiées, et 50 jeunes garçons, non qualifiés, formés à l'apprentissage)	4 ^{ème} trimestre

PRODUIT 3 : Développement d'initiatives spécifiques et adaptées de formation et d'apprentissage pour les jeunes diplômés		
Résultat de l'activité 1	<i>Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti</i>	Date de début : début du 1 ^{er} trimestre Date de fin : fin du 4 ^{ème} trimestre
Objectif	<i>Formation en apprentissage de jeunes diplômés</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les jeunes à placer en apprentissage - Prospecter et sélectionner les entreprises et les ateliers susceptibles d'accueillir des jeunes apprentis - Financer l'apprentissage des jeunes placés dans les entreprises 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative <i>Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?</i>	Date de l'évaluation <i>À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?</i>
Nombre de jeunes diplômés formés en apprentissage	Rapport final (20 jeunes filles, non qualifiées, et 20 jeunes garçons, non qualifiés, formés à l'apprentissage)	4 ^{ème} trimestre

PRODUIT 4 : Renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines des jeunes et des femmes de la pêche		
Résultat de l'activité 1	<i>Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti</i>	Date de début : début du 1 ^{er} trimestre Date de fin : fin du 4 ^{ème} trimestre
Objectif	<i>Renforcement des capacités en matière de pêche</i>	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Former les femmes aux techniques de séchage de poissons - Former les jeunes et femmes acteurs de la pêche en gestion de micro-entreprise de pêche - Fournir au profit des jeunes pêcheurs des équipements de pêche (matériel de pêche, embarcation, camion frigorifique, équipement solaire) 	
Critères de qualité <i>Comment/avec quels indicateurs la qualité du résultat d'activité sera-t-elle mesurée ?</i>	Méthode qualitative <i>Moyens de vérification. Quelle sera la méthode utilisée pour déterminer si les critères de qualité ont été satisfaits ?</i>	Date de l'évaluation <i>À quelle date l'évaluation sera-t-elle menée ?</i>
Renforcer les activités génératrices de revenus dans la région d'Obock	Rapport final : - Coopérative d'Obock: 30 jeunes formés - Coopérative de Khor Angar: 20 jeunes formés - Coopérative de Dalay Af: 20 jeunes formés	4 ^{ème} trimestre

I. CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document ainsi que le Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays (CPAP), signé par le gouvernement et le PNUD et incorporé à titre de référence, constituent le descriptif de projet mentionné dans l'Accord de base type en matière d'assistance (SBAA) [ou tout autre accord approprié applicable]. L'ensemble des dispositions relatives au CPAP s'applique à ce document.

Conformément à l'Article II de l'Accord de base type en matière d'assistance, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire d'exécution, de son personnel et de ses propriétés ainsi que des propriétés du PNUD confiés à la garde du partenaire d'exécution incombe à ce dernier.

Le partenaire d'exécution devra :

- a) mettre en place et gérer un plan de sécurité approprié prenant en compte la situation, au niveau de la sécurité, du pays dans lequel le projet est mené ;
- b) prendre en charge tous les risques et les engagements liés à la sécurité du partenaire d'exécution, ainsi que la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan a été effectivement mis en œuvre et de suggérer, si nécessaire, des modifications au plan établi. La non-conformité aux exigences de mise en œuvre et de gestion d'un plan de sécurité approprié tel que requis aux termes des présentes constitue une rupture au présent accord.

Le partenaire d'exécution convient d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour garantir qu'aucun fonds reçu du PNUD au titre du Descriptif de projet ne soit utilisé pour fournir un appui à des individus ou des entités associés au terrorisme, et que les bénéficiaires de fonds alloués par le PNUD au terme des présentes ne figurent pas dans la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste est consultable sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-conventions entrant dans le cadre du présent descriptif de projet.

Annexe : Analyse des risques

Titre du projet : Accroître l'emploi des jeunes à Djibouti dans le contexte de la crise de l'insécurité régionale										
N°	Description	Date identifiée	Type	Impact et probabilités	Contre-mesures / réponse au niveau de la gestion	ID d'attribution :		Date : Février 2016		Statut
						Propriétaire	Soumis, mis à jour par	Soumis, mis à jour	Dernière mise à jour	
1	Changement de direction au sein du ministère du Travail	Décembre 2015	Organisationnel Politique	Le changement de direction a un impact sur les objectifs et peut retarder les activités du projet Probabilité: 2 Impact: 4	Forte relation sera établie avec le Ministère du Travail et de haut niveau des institutions ciblées pour faire face au risque de changement de direction	Artan Saïd	Ramzi Fouad	Décembre 2015		
2	Manque de coordination entre les institutions concernées	Décembre 2015	Opérationnel	CAU a déjà identifié le problème et y travaille Probabilité: 4 Impact: 4	Le PNUD travaillera en étroite collaboration avec CAU pour surmonter ce risque	Artan Saïd	Ramzi Fouad	Décembre 2015		
3	Retard ans l'achat des équipements	Mars 2016	Opérationnel	CAU a déjà identifié le problème et y travaille Probabilité: 3 Impact: 3	Des mesures seront prises pour développer un plan d'achat lors de la signature du projet	Artan Saïd	Ramzi Fouad	Mars 2016		